



DU EDUCATION POUR LA SANTE DES PATIENTS, EDUCATION THERAPEUTIQUE

**Ouvert une année sur deux – Non ouvert en 2026-2027
Prochaine ouverture en 2027-2028**

Objectifs du diplôme :

- Renforcer les compétences en éducation pour la santé et en éducation thérapeutique ainsi que la réflexion éthique sur cette pratique de soin.
- Développer une approche pluri-professionnelle engageant les stagiaires et les intervenants dans une culture commune autour de l'accompagnement du patient.

Responsables pédagogiques et universitaires

- **Dr Valérie Moulairé**, PH – Chargée d'enseignement Université de Montpellier, Médecin réanimateur, Unité de Soins Intensifs de Médecine (USIM), Hôpital Lapeyronie, CHU de Montpellier
- **Dr Xavier de la Tribonnière**, PH – Chargé d'enseignement Université de Montpellier, UFR Médecine. Ex. coordinateur de l'UTEP (Unité transversale d'éducation du patient) CHU Montpellier
- **Alessandra Pellecchia**, PhD Pédagogie de la santé. Formatrice indépendante. Chargée d'enseignement Université de Montpellier, UFR Médecine
- **Fawzia Zeddami**, Chargée d'enseignement, patiente partenaire au sein du CHU de Montpellier.

Public concerné

Formation continue (non ouvert à la formation initiale)

Professionnels et acteurs de santé des secteurs publics ou privés souhaitant renforcer la dimension éducative dans leurs pratiques, aussi bien hospitalière que de proximité :

- 1- Professionnels de santé des secteurs publics ou privés impliqués notamment dans la prise en charge et l'accompagnement des patients atteints de maladie chronique.
- 2- Patients et représentants d'associations de patients impliqués dans le développement de l'éducation thérapeutique.
- 3- Professionnels chargés de l'élaboration et de l'application des politiques de santé.
- 4- Responsables de l'administration et de la gestion des établissements de santé.
- 5- Professionnels impliqués en éducation pour la santé et professionnels du secteur médico-social

Comité de pilotage et intervenants

Le comité de pilotage associe des compétences universitaires à des compétences professionnelles.

Le diplôme fait intervenir des professionnels du monde de la santé, de l'éducation pour la santé, des sciences de l'éducation, des associations de patients, ainsi que des représentants institutionnels.

Organisation de l'enseignement

8 séminaires de deux jours, jeudi et vendredi

Les enseignements seront dispensés en présentiel.

- **Séminaire 1**

↳ Présentations de la formation, de l'équipe et de la promotion.

↳ Représentations et croyances dans une démarche éducative.

- **Séminaire 2**

↳ Dimension psychologique de la relation soignant - soigné.

- **Séminaire 3**

↳ Entretien motivationnel et éducation thérapeutique.

- **Séminaire 4**

↳ Dimension éthique de l'éducation thérapeutique.

- **Séminaire 5**

↳ Apports de la pédagogie en éducation thérapeutique.

- **Séminaire 6**

↳ Education thérapeutique: interdisciplinarité et complexité.

- **Séminaire 7**

↳ Quelles évaluations pour l'éducation thérapeutique?

- **Séminaire 8**

↳ Présentations des pistes pour l'action.

Modalités pour la validation du D.U.

Présence obligatoire : à l'ensemble des séminaires

Présentation d'un mémoire

Stage sur le terrain

- 25 heures : analyse de sa propre pratique (sur le lieu d'exercice)
- 25 heures : découverte d'autres modes de pratiques (sur un autre lieu)

Modalités et Conditions d'inscription

1. Dossier de candidature avec lettre de motivation, curriculum vitae et attestation formation en éducation thérapeutique à déposer sur le site de la faculté de Médecine Montpellier-Nîmes :

<https://du-diu-facmedecine.umontpellier.fr/diplome-education-pour-la-sante-des-patients-education-therapeutique-39>

2. Critères de sélection des dossiers (limité à 24 places) :

- Avoir une formation initiale en éducation thérapeutique du patient (40h) ou en avoir le projet,
- Etre impliqué dans un projet d'éducation thérapeutique du patients ou d'éducation à la santé,
- Représentativité des différentes professions dans la composition de la promotion,
- Date d'envoi du dossier.

3. Inscription universitaire : juillet 2027.

Dans tous les cas, après accord des responsables du diplôme.

Coût indicatif :

- **Professionnels de santé :**

Formation continue financée à titre personnel : 1134€

Formation continue financée par un organisme payeur : 2234€

- **Patient, représentant d'association** (limité à 4 places) :

Formation continue financée à titre personnel : 434€

Formation continue financée par un organisme payeur : 834€

Contact : Marie LOPEZ

Tel : 04 67 66 04 93

Mail : marie-therese.lopez@umontpellier.fr